

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail



AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT (AAO) N° T 950/2022

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA 3^{ème} AILE DU SIEGE DE L'AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ANRMP)

1. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics** a obtenu un fonds dans le cadre de son budget 2022, et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux **Travaux de construction de la 3^{ème} aile du siège de l'ANRMP**. Cette dépense sera inscrite au budget de l'exercice 2022 sur la ligne budgétaire 221.3.
2. **L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics** sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des « **Travaux de construction de la 3^{ème} aile du siège de l'ANRMP** ». Le marché sera passé sur **prix global et forfaitaire**.

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront exécutés en deux (02) lots :

LOT	DESIGNATION	DELAI MAXIMUM D'EXECUTION
1	Corps d'état techniques	Six mois (06) mois
2	Ascenseurs	Trois mois (03) mois

N.B : Tout délai supérieur au délai ci-dessus entrainera le **rejet de l'Offre**.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-après :

Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), Boulevard Usher ASSOUAN, rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3 Lot 1085 - Ilot n°118 - 25 BP 589 Abidjan 25 –Téléphone : 27 22 40 00 40 – fax : 27 22 40 00 44

Personnes à contacter :

Monsieur VIDAH Alain-Mydel : 05 54 54 55 49 - alain.vidah@gmail.com

Monsieur DJORO Rodrigue : 05 46 01 95 70 - r.djoro@anrmp.ci

5. Les exigences en matière de qualification (**Voir section III, critère d'évaluation et de qualification**)

6. Les candidats peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres contre un paiement, non remboursable, de **cinquante mille (50 000) francs CFA** ou le consulter gratuitement à l'adresse mentionne ci-après.

Pool Secrétariat de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP)
Boulevard Usher ASSOUAN, rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3
Lot 1085 Ilot n°118 - 25 BP 589 Abidjan 25
Téléphone : 27 22 40 00 40 – Fax: 27 22 40 00 44

7. Les offres seront déposées au plus tard le **14 octobre 2022 à 10 heures 00 minute, Temps Universel** à l'adresse ci-après :

Salle de réunion du Secrétariat Général de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), Boulevard Usher ASSOUAN, rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3 Lot 1085 - Ilot n°118 - 25 BP 589 Abidjan 25
Téléphone : 22 40 00 40 – fax : 27 22 40 00 44

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents le **14 octobre 2022 à 10 heures 30 minutes, Temps Universel** à l'adresse ci-après :

Salle de réunion du Secrétariat Général de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), Boulevard Usher ASSOUAN, rue du Lycée Français, Cocody-Riviera 3 Lot 1085 - Ilot n°118 - 25 BP 589 Abidjan 25
Téléphone : 27 22 40 00 40 – fax : 27 22 40 00 44

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

LOT	DESIGNATION	GARANTIE DE SOUMISSION
1	Corps d'état techniques	8 000 000 F CFA
2	Ascenseurs	1 000 000 F CFA

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Cette garantie d'offres demeurera valide 30 jours après l'expiration du délai de validité des offres soit (120 jours + 30 jours= 150 jours).

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des offres (COJO) ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.
10. Le marché issu du présent Appel d'Offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes) du marché aux frais du titulaire.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'Ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des marchés publics.